

qu'elle l'a eu de la Couronne britannique et la Couronne britannique l'a obtenu par le traité en vertu duquel tout le pays fut cédé à la suite de la guerre avec la France.

Cette province tombait tout aussi bien sous le traité que la partie alors colonisée. Dans tous les domaines de l'Empire Britannique, par rapport aux Franco-Canadiens comme à tous les autres peuples, quel a été le principe adopté? Je déifie les députés de l'opposition de me citer un seul exemple où la Couronne britannique ait traité un peuple conquis au sujet de sa langue dans les écoles de la façon qui est proposée par les conservateurs ici aujourd'hui à l'égard de nos Franco-Canadiens. Pas un exemple. Pas un seul.

Ce droit moral je le fais valoir pour une autre raison. Quels furent les premiers habitants de race blanche de ce pays? Les Franco-Canadiens. Ils furent les premiers pionniers de la Saskatchewan. Ils ont ouvert le pays et ils ont été la majorité, comme le faisait remarquer le premier ministre hier dans son excellent discours. Et dans le premier Conseil des Territoires du Nord-Ouest ces gens que l'opposition voudrait priver de leur privilège aujourd'hui, qu'ont-ils fait? D'après le principe des députés de l'opposition, ces Canadiens de langue française auraient pu enlever à tout Anglais qui venait ici le droit à sa langue dans l'école. Qu'ont-ils fait? Le premier ministre l'a dit à cette Chambre hier. Une des premières ordonnances qu'adopta ce Conseil français fut un règlement obligeant à l'enseignement de l'anglais dans les écoles d'alors. (Applaudissements).

Voilà comment les Canadiens français nous ont traités quand ils étaient la majorité dans ce pays et tenaient la balance du pouvoir. Serons-nous moins généreux maintenant que nous avons le pouvoir (Cris de Non! Non! et applaudissements). Le chef de l'opposition parle comme si les Canadiens français au Canada devraient être mis en quarantaine dans la province de Québec. Il dit que c'est une province française. Tout le ton de son discours est dans cette note.